

même manière, en reculant le bouton *s* de l'encliquetage de gauche; ensuite on tirera les boutons, et le lacet sera arrêté sans pouvoir glisser.

La *fig. 10* représente l'agrafe de ceinture de robe dont il est parlé dans le premier rapport de *M. Vallot*. Cette agrafe se compose d'une crémaillère *h'*, fixée à la plaque *f'*, et retenue dans la plaque *g'* par un ressort *i'* formant crochet. Ce ressort s'appuie sur l'extrémité d'un petit levier portant à son autre extrémité un bouton *k'*, qui affleure la plaque et sur lequel on appuie pour soulever le ressort et dégager la crémaillère, afin de serrer ou desserrer plus ou moins la ceinture de la robe.

On sait que les dames portent par dessus leurs robes de larges ceintures en rubans, arrêtées par des boucles dorées plus ou moins riches. Ces boucles sont ordinairement munies de quatre ou six ardillons, qui ont l'inconvénient non seulement de blesser les doigts, mais aussi de déchirer la ceinture.

M. Josselin a imaginé des boucles sans ardillons, d'un usage commode, et au moyen desquelles on peut serrer ou desserrer la ceinture sans la défaire, en appuyant simplement sur deux boutons à ressort. On conçoit que les limites de ce mouvement sont bornées par celles de la largeur de la boucle. La manière d'y adapter la ceinture n'offre aucune difficulté (1).

AGRICULTURE.

RAPPORT fait par M. Silvestre, au nom du Comité d'agriculture, sur les élèves égyptiens venus en France pour étudier l'agriculture.

Le Comité d'agriculture, après avoir entendu MM. *Yousouf Effendi*, *Khaled Mahmoud* et *Soliman Bohegry*, élèves égyptiens, membres de la mission égyptienne venue en France en 1816, présentés à la Société par *M. Jomard*, l'un des Secrétaires, et qui se destinent à l'agriculture, est d'avis que ces messieurs soient invités, aussitôt qu'ils seront de retour dans leur patrie, à voyager un certain temps dans l'intérieur du pays, afin d'être en état de faire connaître :

- 1°. L'état de l'agriculture en Égypte;
- 2°. Les moyens employés pour la culture, comparés à ceux qu'ils ont observés en France;
- 3°. Les produits agricoles de leur pays.

(1) La fabrique de *M. Josselin* est établie rue du Ponceau, n°. 2, et le dépôt général rue Bourbon-Villeneuve, n°. 28, sous la raison de *Josselin, Pousse et Compagnie*.

Ils sont invités aussi à adresser à la Société les demandes de renseignements et d'instructions pouvant servir à l'amélioration agricole et horticole de l'Égypte.

Le Comité d'agriculture saisit cette occasion pour appeler l'intérêt et la bienveillance de la Société sur ces intéressans étrangers; ils méritent cette bienveillance par les efforts qu'ils ont faits pour s'instruire des procédés de notre agriculture, et les progrès qu'ils ont faits à Roville, sous la direction de M. *Mathieu de Dombasle*. Ils feront honneur à la mission dont ils font partie et qui est destinée à introduire ou à reporter en Égypte les sciences et les arts.

Approuvé en séance, le 30 novembre 1831.

Signé SILVESTRE, rapporteur.

*EXTRAIT des Procès-verbaux des séances du Conseil
d'administration de la Société d'Encouragement.*

Séance du 2 novembre 1831.

Correspondance. M. le Ministre du commerce et des travaux publics, en accusant réception de la lettre qui lui a été écrite par M. le Président de la Société relativement à la machine à égrener de M. *Fresche*, fait connaître que, d'après l'avis du Comité consultatif des arts et manufactures et d'après l'incertitude où l'on est encore sur le mérite de cette machine, il n'a pas cru devoir ordonner le dépôt du modèle au Conservatoire des arts et métiers.

Objets présentés. M. *Hoyau* sollicite un nouvel examen de sa fabrique d'agrafes, sur laquelle il a déjà été fait, il y a quatre ans, un rapport à la Société, afin qu'elle puisse juger de l'accroissement que cette fabrique a reçu, de ses produits, et de l'influence qu'elle a exercée sur ce genre d'industrie.

M. *de Laperelle* présente un *gnomon* de son invention, qui a la propriété de pouvoir indiquer l'heure solaire partout où on le place.

M. *Salmer*, fabricant d'instrumens de chirurgie, demande des Commissaires pour examiner des pessaires en caoutchouc pur, pour lesquels il a obtenu un brevet d'invention.

M. *Carlier*, à Tours, présente des carreaux et des briques réfractaires de sa fabrique.

M. *Anastasi*, aveugle, placé à l'Hospice des Quinze-Vingts, présente un projet de pétrin qu'il appelle *hydro-mécanique*.

M. *Laloumet*, cordonnier, soumet un modèle de chaussure appelée par lui *bottine-guêtre*.

M. *Khaled Mahmoud Effendi*, l'un des élèves agriculteurs de Roville, présente
Trentième année. Novembre 1831.